

Produits agricoles: information et promotion sur le marché intérieur et dans les pays tiers

2007/0095(CNS) - 25/11/2010 - Document de suivi

La Commission présente un document de travail accompagnant son rapport sur l'application du règlement (CE) n° 3/2008 du Conseil relatif à des actions d'information et de promotion en faveur des produits agricoles sur le marché intérieur et dans les pays tiers. Il s'agit de deux annexes.

- La première annexe contient les modifications apportées au régime de promotion depuis le rapport de 2006, en plus de celles déjà examinées dans le rapport.
- La deuxième annexe contient une description des activités de promotion directement gérées par la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission (DG AGRI). Il s'agit notamment de missions de haut niveau, de la campagne de promotion pour l'alimentation et l'agriculture biologiques, et d'autres dépenses dans le cadre la gestion directe.